

LA VOLAILLE DEVIENT LA VIANDE LA PLUS CONSOMMÉE DU PAYS ! LA FILIÈRE FRANÇAISE APPELLE AU SOUTIEN COLLECTIF POUR RÉPONDRE À CET ESSOR SANS PRÉCÉDENT ET ENRAYER LES IMPORTATIONS

La volaille vient de franchir une étape historique en France : il s'agit désormais de la viande la plus appréciée du pays. En 2024, chaque Français en a consommé en moyenne 31,6 kg sur l'année. La demande nationale a enregistré une croissance spectaculaire en 2024, qui fait exception dans l'univers de la viande : +9,8 % sur un an, après une hausse à +3,6 % en 2023 comparé à 2022. En 5 ans, la consommation a fait un bond de +15%.¹ Il faut dire que les Français reconnaissent de nombreuses qualités aux volailles. Ils sont 89 % à s'accorder sur leur excellent rapport qualité / prix, ou encore plus de 9 sur 10 à savoir qu'elles sont faciles à cuisiner (95 %), qu'elles font plaisir (94 %) et qu'elles plaisent au plus grand nombre (94 %). Ils sont autant à estimer que la volaille est synonyme de diversité. La France est en effet le seul pays du monde à avoir maintenu l'élevage de 8 espèces différentes (dinde, pintade, canard, caille, pigeon, oie, poulet, coquelet) selon plusieurs modes de production (Label Rouge, bio, certifié, conventionnel).²



Reprise de la production nationale avec le succès de la vaccination

Des atouts que la filière doit préserver face aux importations à bas coût, ne respectant pas les règles suivies par les éleveurs français, ni leurs bonnes pratiques, en particulier en matière de bien-être animal et d'environnement. En 2024, la filière a pu confirmer la reprise de sa production, qui enregistre une hausse de +12,1 % par rapport à 2023. Elle a ainsi retrouvé son niveau d'avant-crise, à +1,1 % vs 2019³ grâce à sa mobilisation pour la vaccination contre l'influenza aviaire et l'application stricte de ses mesures de biosécurité.

Cette reprise est un premier pas pour contenir la part des importations dans la consommation nationale. Mais leur proportion se maintient à un niveau extrême : plus de 4 volailles consommées sur 10 sont importées (41 %), dont près de 1 poulet sur 2 (48 %).³



¹ Source : Itavi d'après SSP et douanes

² Source : enquête Institut CSA / Anvol 2024

³ Source : Itavi



Une nouvelle stratégie collective pour répondre à la demande française

C'est pourquoi, pour répondre à l'enthousiasme des Français, la filière en appelle à la mobilisation de tous les acteurs, des autorités jusqu'aux citoyens, pour l'appuyer dans la construction de 400 poulaillers en 5 ans. Une initiative soutenue par 79 % des Français mais qui restent paradoxalement 53 % à se dire réticents à l'installation de poulaillers à proximité de leur domicile...

Ces installations sont pourtant indispensables : elles constituent la seule solution pour regagner des parts de marché sur les importations et répondre aux 86 % de consommateurs qui jugent important pour eux d'acheter des volailles 100 % françaises. La filière va ainsi inscrire cet objectif dans sa démarche collective de responsabilité sociétale qu'elle a commencé à élaborer. Cette nouvelle stratégie ambitieuse verra le jour en 2026 et prendra le relais des nombreuses avancées déjà opérées dans le cadre de son Pacte Ambition 2020-2025, comme l'accès des volailles à la lumière naturelle dans 74 % des poulaillers ou la réduction de l'utilisation des antibiotiques de 72 % en 11 ans.

Pour continuer sur cette voie du développement durable, la filière a également besoin du soutien des autorités, qui doivent stopper les importations de volailles qui seraient interdites de production en France, mettre fin à la surtransposition des règles européennes et étendre l'étiquetage de l'origine des volailles à tous les débouchés et toutes les occasions de consommation.

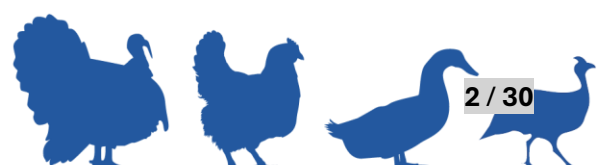
La filière attend aussi des Pouvoirs publics qu'ils se mobilisent en faveur de la consommation et de la production de volaille Label Rouge, comme ils le font pour le Bio. À ce titre, Anvol réitère sa demande d'accompagnement par l'État d'une campagne de communication ambitieuse sur les filières Label Rouge.

« Le Mois de la Volaille Française » : reflet d'une diversité plébiscitée

Si le poulet reste la volaille la plus consommée en France, avec 78,7 % de parts de marché en 2024 (domicile + hors domicile), les Français ont cette année plébiscité le retour de l'offre de toutes les espèces, après leur manque de disponibilité dû à l'influenza aviaire. En magasin, les achats des ménages sont ainsi à la hausse pour le canard (+59 % en volume en 2024 vs 2023), la dinde (+3 %) le poulet (+3,5 %). Durant les fêtes, les espèces traditionnelles, comprenant les pintades, les canards, les pigeons ou les cailles ont même remporté un franc succès. Ces volailles, véritables symboles de la gastronomie hexagonale, représentent également l'opportunité de varier les plaisirs tout au long de l'année !

À quelques semaines de Pâques, elles seront ainsi mises à l'honneur à l'occasion du « Mois de la Volaille Française », durant tout le mois de mars. Cette puissante opération nationale sera soutenue par un spot publicitaire visible sur des plateformes de streaming vidéo et relayée sur les réseaux sociaux.

L'ambassadeur du Mois de la Volaille Française, le célèbre créateur de contenu food & lifestyle @florianonair, sera également présent auprès des visiteurs du Salon International de l'Agriculture, dans les allées à proximité du stand de l'Interprofession ANVOL (Hall 4 Allée B Stand 149), où ils pourront échanger avec les professionnels de la filière.



SOMMAIRE

[MARCHÉ]

LA VOLAILLE GAGNE LA 1^{RE} PLACE DES VIANDES LES PLUS CONSOMMÉES EN FRANCE ET LA PRODUCTION NATIONALE RETROUVE SON NIVEAU D'AVANT-CRISE

- VOLAILLES : LA CONSOMMATION S'ENVOLE EN FRANCE p.5
- VOLAILLES FRANÇAISES : LA PRODUCTION CONFIRME SA REPRISE p.8

[IMPORTATIONS]

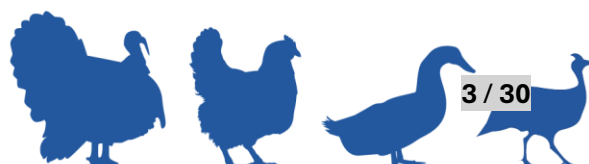
APPEL À LA RESPONSABILITÉ DES AUTORITÉS ET DES CONSOMMATEURS AU NOM DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : 400 POULAILLERS À CONSTRUIRE EN 5 ANS

- LA BALANCE COMMERCIALE DES VOLAILLES DANS LE ROUGE DEPUIS 3 ANS p.13
- UN SOUTIEN COLLECTIF INDISPENSABLE À LA RÉUSSITE DE LA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS p.16
- UN PUISSANT PROGRAMME D'INFORMATION AUPRÈS DES CONSOMMATEURS :
« LE MOIS DE LA VOLAILLE FRANÇAISE » p.21

[ENGAGEMENTS]

LA FILIÈRE VA PLUS LOIN DANS SES BONNES PRATIQUES RESPONSABLES : UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE EN CONSTRUCTION

- BILAN 2020-2025 DU PACTE AMBITION :
DE NOMBREUSES AVANCÉES MAJEURES p.25
- EN ROUTE VERS 2026 : UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE POUR RENFORCER LES BONNES PRATIQUES DURABLES DE LA FILIÈRE p.28



[MARCHÉ]

**LA VOLAILLE GAGNE LA 1^{RE} PLACE
DES VIANDES LES PLUS CONSOMMÉES
EN FRANCE ET LA PRODUCTION NATIONALE
RETROUVE SON NIVEAU D'AVANT-CRISE**



VOLAILLES : LA CONSOMMATION S'ENVOLE !

2024 : la hausse de la consommation de volailles s'accélère

(Source : Itavi d'après SSP et Douanes)

En **2024**, la consommation française apparente globale⁴ (consommation à domicile + hors domicile) a progressé de +9,8 % comparé à 2023, contre +3,8 % en 2023 vs à 2022. Chaque Français a consommé 31,6 kg de volailles sur l'année, dont 24,9 kg uniquement de poulets. Depuis 2019, la consommation de volailles a progressé de +15 %.

La volaille grimpe ainsi sur la 1^{re} marche du podium de la viande la plus consommée en France, passant devant le porc.

CONSOMMATION MOYENNE PAR HABITANT EN 2024



Source : ITAVI d'après SSP, EUROSTAT / eADOCOM-RP

ANVOL

France : le 1^{er} pays consommateur de volailles de l'Union européenne

Avec un total de **2,16 millions de tonnes de volailles** consommées en 2024, la France reste, à l'échelle de la population, le **premier pays consommateur de viande de volaille de l'Union européenne** (hors Royaume-Uni). Le Portugal est quant à lui en tête de la consommation européenne ramenée à chaque habitant, avec plus de 38 kg par an. Dans l'Union européenne, la consommation moyenne par habitant est de 24 kg/an.



Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

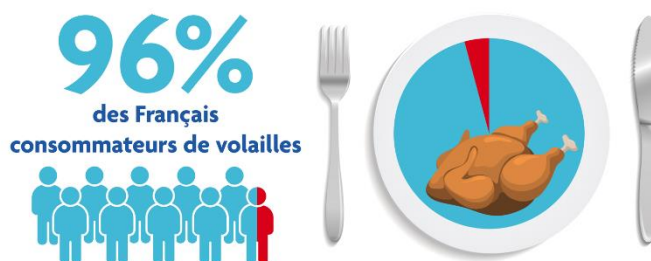
96 % des Français consommateurs de volailles dont 82 % au moins une fois par semaine

La quasi-totalité des Français – 96 % – déclare consommer des volailles. 82 % en savourent même souvent, c'est-à-dire au minimum une fois par semaine.

Ils sont près de 1 sur 2 (49 %) à en consommer de deux à quatre fois par semaine, 28 % une fois par semaine et 5 % sont des fans absolus, puisqu'ils déclarent en déguster tous les jours ou presque.

VOLAILLES :

LA QUASI TOTALITÉ DES FRANÇAIS CONSOMMATEURS



Sources : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL

⁴ Production nationale + importations - exportations



Les poulets conservent la première place sur le marché national : près de 4 volailles consommées sur 5

(Source : Itavi d'après Agreste, douanes - 2024)

Les poulets restent les premières volailles du marché en France (à domicile + hors domicile), même si leur part est passée à 78,7 % en 2024 vs 79,8 % en 2023. Ils en effet connu une progression significative en 2022 en raison de la réduction drastique de l'offre sur les autres espèces, davantage touchées par l'influenza aviaire.

Les dindes maintiennent leur deuxième position (11,6 % des volailles consommées sur 2024). Le canard occupe la troisième marche du podium (8,2%), avec une progression de +36 % sur 12 mois.

La part des espèces moins représentées (pintades, cailles, pigeons) passe les 1 % pour atteindre les 1,53 % en 2024.

En perspective avec l'année 2019, dernière année de référence pré-Covid et avant la crise dévastatrice de l'influenza aviaire, ce sont les poulets seuls qui entraînent les volailles à la hausse. Leur consommation a augmenté de plus de +24,4 % en 5 ans.

De plus en plus de volailles proposées en restauration

(Source : Itavi d'après Agreste, Kantar Word Panel pour France Agrimer)

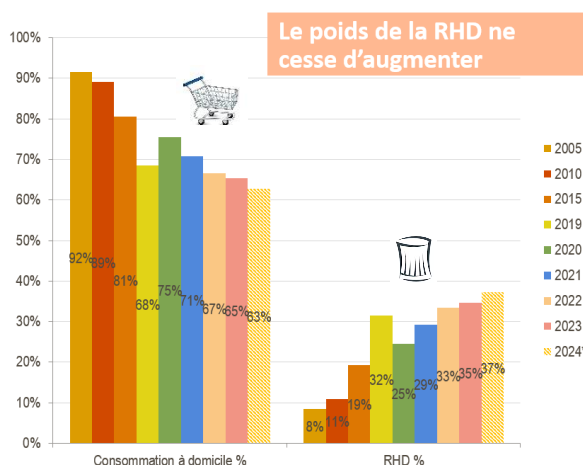
La Restauration Hors Domicile prend une place de plus en plus importante dans la consommation de volailles en France. Elle gagne progressivement du terrain sur la consommation à domicile.

Selon l'Itavi, la part de la consommation à domicile s'élèverait à 63 % en 2024, pour une part de la RHD à 37 %. La RHD a gagné +8 pts en 3 ans et près de 30 points en moins de 10 ans.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE VOLAILLES EN FRANCE EN 2024

Consommation à domicile

Consommation hors domicile



Source: Itavi d'après SSP, douanes, Kantar pour FranceAgriMer, * estimations,

Source : ITAVI d'après Agreste, Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer / ©ADOCOM-RP

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLES DE FRANCE

En 2023 la répartition était de 65 % vs 35 % ; en 2022 de 67 % vs 33 % ; en 2021 de 71 % vs 29 %. En 2005, la répartition était encore de 92 % pour la consommation à domicile contre seulement 8 % en RHD. La RHD prend donc progressivement du poids. Une tendance qui s'est momentanément inversée en 2020 en raison des confinements liés au Covid.





La diversité des espèces plébiscitée dans les rayons

(Source : ITAVI d'après Kantar WorldPanel pour France Agrimer)

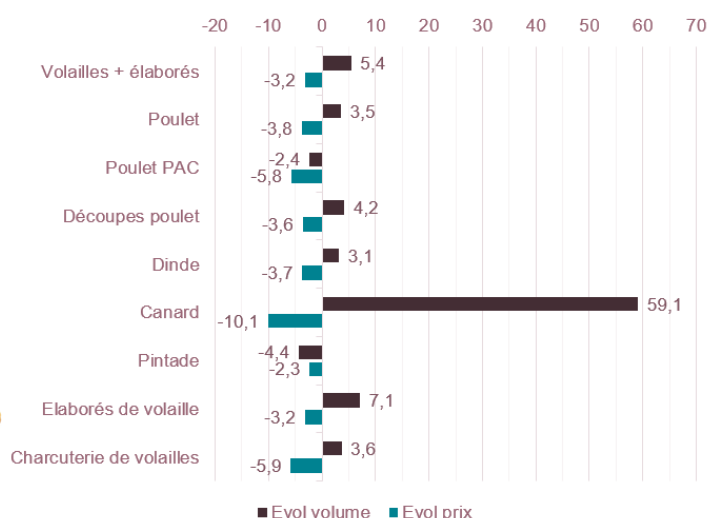
La hausse des achats de **volailles en magasins** s'accélère grâce à leurs prix abordables. En 2024, ils sont en hausse de +5,4 % en volume vs 2023, après une hausse de +1,8 % en 2023 vs 2022.

La diversité des volailles a largement été plébiscitée durant les fêtes de fin d'année, avec des petites espèces comme les pintades, cailles, pigeons, chapons de pintades ou canards qui ont connu un franc succès pour les repas festifs.

Sur 1 an, les achats des ménages sont à la hausse pour la majorité des espèces. L'augmentation est particulièrement marquée pour le **canard**, dont les ventes en magasin bondissent de **+59 % en volume** en 2024 en raison du retour de l'offre en rayons. Le poulet enregistre une hausse des achats de +3,5 %, la dinde est à +3,1 %.



Achats des ménages en viande de volaille 12 mois 2024/2023



Source: ITAVI d'après Kantar World Panel pour France Agrimer



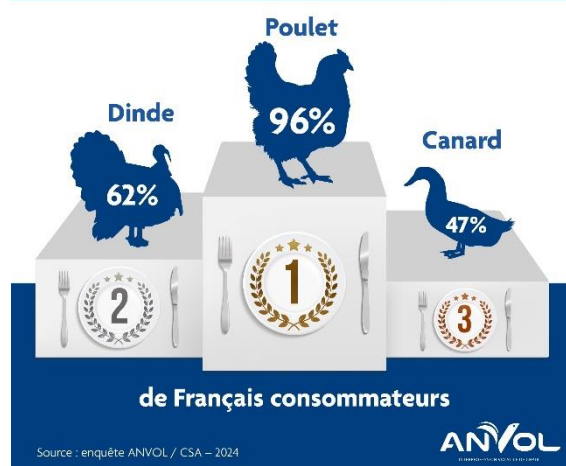
Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

Poulet, dinde et canard dans le top 3 des volailles préférées

Parmi les 96 % consommateurs de volailles, le poulet figure sur la première marche des espèces choisies, sur une offre vaste et diversifiée de huit espèces proposées en France. Le poulet se démarque en effet des autres espèces, en emportant l'adhésion de 96 % des consommateurs de volailles, devant la dinde (62 %) le canard (47 %) et la pintade (25 %). Caille et coquelet arrivent en 5^e position ex æquo (11 %), tandis que l'oie et le pigeon se partagent la 6^e place (6 %).

LE POULET : VOLAILLE PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS



VOLAILLES FRANÇAISES : REPRISE DE LA PRODUCTION CONFIRMÉE !

La production de volailles retrouve son niveau d'avant-crise avec le succès de la vaccination

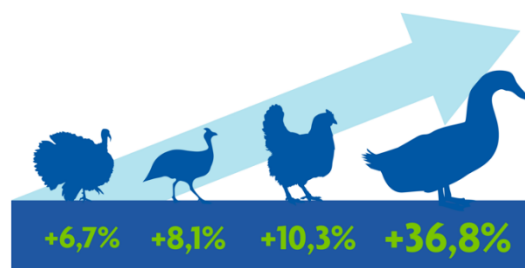
(Source : Itavi d'après SSP, douanes)

2024 confirme le **redémarrage** de la production de volailles en France après la crise d'influenza aviaire dont a été victime la filière. La campagne de vaccination des canards, débutée en octobre 2023, a enrayé la résurgence du virus dans les élevages, permettant une reprise de la production à **+2 % en 2023 vs 2022**.

Le succès de la vaccination s'est confirmé en 2024, confirmant l'exemplarité de la France en la matière et la nécessité pour l'État de continuer l'accompagnement. Les quelques foyers apparus ont été rapidement maîtrisés pour éviter toute propagation. La reprise s'est ainsi accélérée, avec une production en hausse de **+12,1 % vs 2023**. La production française de volailles a ainsi retrouvé son niveau d'avant-crise, à **+1,1 %** par rapport à 2019.

LA PRODUCTION DE TOUTES LES VOLAILLES À LA HAUSSE SUR 1 AN

2024 VS 2023



Source : ANVOL - ITAVI d'après SSP / @ADOCOM-RP

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLES DE FRANCE

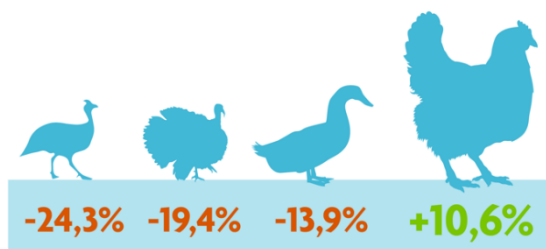
Pour rappel : De 2021 à mi-2023, la filière volaille française a été victime d'une épizootie d'Influenza Aviaire aussi violente qu'inattendue, tant en matière d'ampleur que de durée. Tous les types d'élevages et toutes les espèces ont été concernés. Sur la saison 2021-2022, 1 400 foyers ont été identifiés et 25 millions de volailles touchées. Sur la saison 2022-2023, 402 élevages et 3 à 4 millions d'animaux supplémentaires ont été concernés.

Des évolutions sur 5 ans contrastées selon les espèces

Le rebond sur 1 an est particulièrement marqué pour les canards, durement touchés par l'épizootie. La production des canards reprend à **+36,8 %** en 2024 vs 2023 mais reste inférieure de **-13,9 %** vs 2019. Mis à part le poulet, en progression de **+10,6 %** par rapport à l'année de référence 2019, toutes les autres volailles restent en retrait : **-19,4 %** pour la dinde, **-24,3 %** pour la pintade. Le poulet atteint une production record.

SEULE LA PRODUCTION DE POULETS À LA HAUSSE SUR 5 ANS

2024 VS 2019



Source : ANVOL - ITAVI d'après SSP / @ADOCOM-RP

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLES DE FRANCE

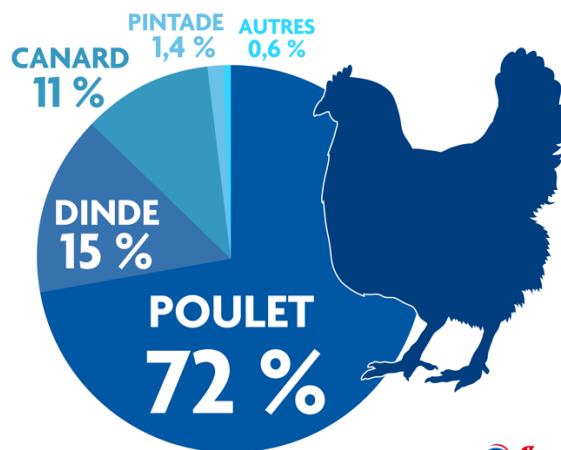


Les poulets prédominants dans la filière : plus de 7 volailles sur 10 produites en France

Le poulet représente **72 % des volailles élevées en France en 2024**. Cette proportion était de 73,2 % sur l'année 2023. Ils sont suivis des dindes (15 %), des canards (env. 11 %) et des pintades (env. 1 %).

La proportion des poulets dans la production française a régulièrement augmenté depuis 2000, où ils représentaient 50,6 % de la production. Une proportion qui a grimpé à 60,9 % en 2010 puis à 68,2 % en 2020 et 70 % en 2021.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE VOLAILLES PAR ESPÈCE EN 2024



Source : ITAVI d'après Agreste / ©ADOCOM-RP

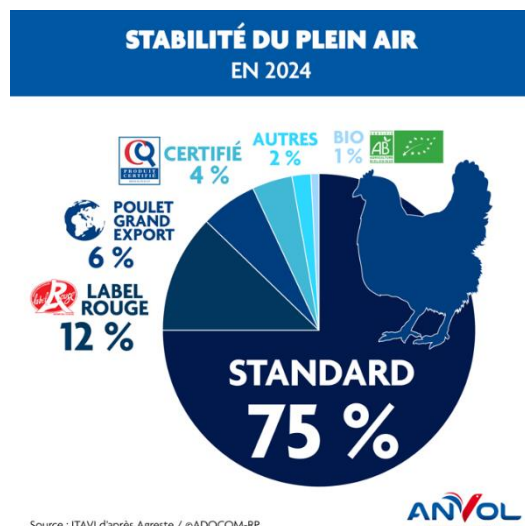
ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLES DE CHASSE



La dynamique du poulet standard profite au poulet sous signe de qualité

(Source : ITAVI d'après Synalaf)

Les mises en place de poulets fermiers sous signes de qualité se stabilisent en 2024, -1% en élevage Label Rouge, +1% en bio par rapport à 2023. Et dans ce contexte, on note que les volumes de mises en place repartent à la hausse depuis 7 mois.



POULET FERMIER LABEL ROUGE :

Un niveau supérieur de qualité reconnu

Mode d'élevage traditionnel, respectueux du bien-être animal et de l'environnement, le Label Rouge garantit officiellement un niveau de qualité

supérieure aux produits similaires. Pour l'attester, des analyses sont menées tous les ans par des experts en laboratoire, complétées de tests à l'aveugle avec des panels de consommateurs.

Créé en 1960 en France, à l'initiative de producteurs de volailles fermières traditionnelles, le Label Rouge a été attribué pour la première fois au poulet de chair dès 1965. L'obtention du signe officiel de qualité Label Rouge est soumise au respect d'un cahier des charges exigeant, comprenant des conditions d'élevage strictement définies. Dès qu'elles ont des plumes, les volailles ont ainsi accès à un vaste parcours en plein air qui doit être, en majeure partie, recouvert de végétation, et qui doit disposer d'espaces arborés, comprenant 20 arbres ou arbustes minimums ou encore de haies.

Ces aménagements naturels sont implantés par l'éleveur pour favoriser la sortie et le séjour des volailles fermières Label Rouge à l'extérieur. Chaque poulet Label Rouge dispose de 2 m² minimum d'espace extérieur pour le « plein air » (environ 1 hectare par bâtiment) et d'une étendue illimitée pour les élevages « en liberté ».

Les poulets Label Rouge sont élevés dans des poulaillers de petite taille (400 m² maximum par bâtiment) avec de la lumière naturelle. Les sites ne peuvent pas comporter plus de 4 bâtiments, dans lesquels la densité maximum est de 11 poulets par m². Les poulets Label Rouge sont élevés ainsi durant 81 jours minimum avant d'être commercialisés.

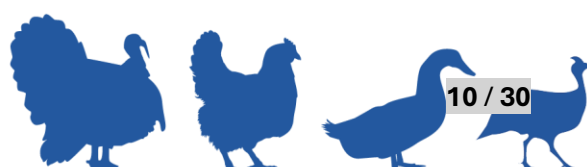


POULET BIO :

une démarche éthique globale

Les 5 grands principes de l'élevage de volailles bio :

- Des **racés rustiques**, sélectionnées pour leur adaptation à l'élevage en plein air. En volailles de chair, la croissance lente des souches (particularité française) garantit la qualité de leur chair.
- Un **élevage fermier**, en plein air ou en liberté, par petits groupes, dans de grands espaces herbeux et ombragés. Les bâtiments sont uniquement au sol, et pas à étages comme dans d'autres pays.
- Une **alimentation végétale issue de l'Agriculture Biologique** conformément à la réglementation, sans OGM ni intrants chimiques de synthèse

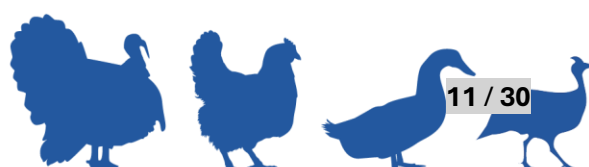


- Les soins des animaux par **phytothérapie** ou **homéopathie** en priorité.
- **Un lien au sol**, avec des aliments provenant principalement de l'exploitation ou d'autres exploitations Bio de la même région, et l'épandage des effluents sur des terres bio.

Les poulets bio évoluent en plein air ou en liberté, par petits groupes, dans de grands espaces herbeux et ombragés. Chaque poulet a accès à un espace de plein air de 4 m² minimum, sur un parcours conduit selon les principes de l'agriculture biologique. En intérieur, la densité maximale est fixée à 10 poulets par m². En bio, les poulets bénéficient d'une alimentation végétale issue de l'agriculture biologique conformément à la réglementation, sans OGM ni intrants chimiques de synthèse.



Élevage de pintades fermières Label Rouge

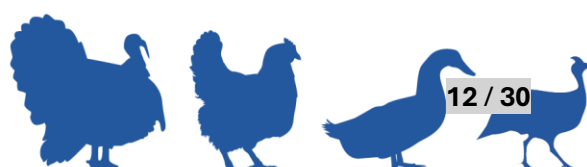


[IMPORTATIONS]

APPEL AU SOUTIEN COLLECTIF
AU NOM DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE :
400 POULAILLERS À CONSTRUIRE EN 5 ANS



Élevage de poulets fermiers Label Rouge



LA BALANCE COMMERCIALE DES VOLAILLES DANS LE ROUGE DEPUIS 3 ANS : PRIORITÉ À LA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS

Près d'1 poulet sur 2 importé en France : essentiellement des découpes et préparations utilisées par les professionnels

(Source : ITAVI d'après douanes françaises)

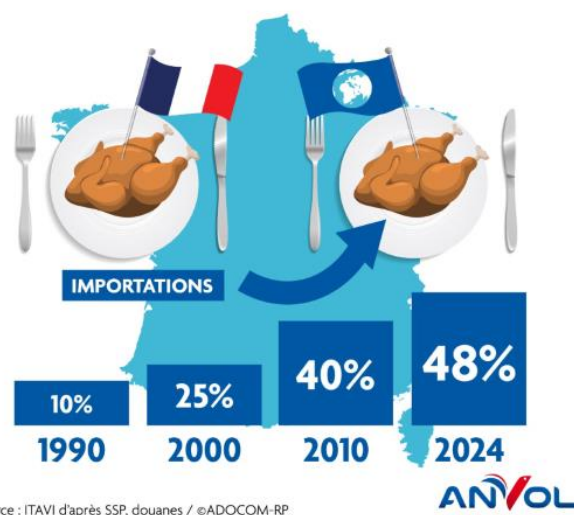
Sur l'ensemble des volailles, les poulets sont les plus touchés par les importations, essentiellement utilisés par la restauration hors domicile et les entreprises de seconde transformation pour la réalisation de produits élaborés.

En 2024, la majorité des importations de poulets est constituée de **filets** (+2,6 % vs 2023) et de **préparations, en forte augmentation** : +16,2% vs 2023 et +54,5 % vs 2021. La part des préparations dans les imports de poulet franchit même la barre de 20% en 2024 vs 18% en 2023.

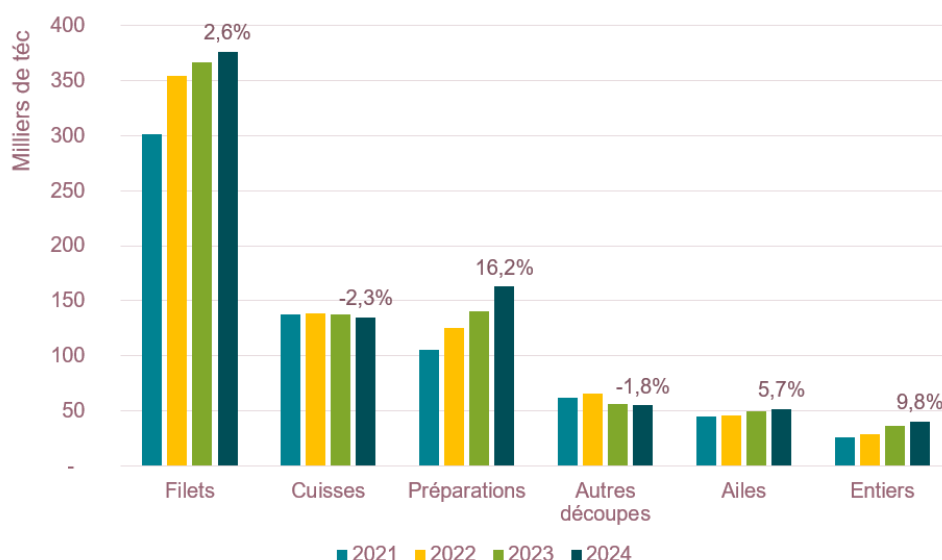
Ces deux types de produits sont très utilisés par les professionnels de la RHD et les industries de la transformation (produits élaborés, cuisinés, charcuteries, etc.)

La croissance des importations de ces dernières années est en effet à mettre en parallèle avec l'augmentation de la part de la Restauration Hors Domicile dans la consommation globale des volailles en France.

PRÈS D'1 POULET SUR 2 IMPORTÉ



Evolution des imports de poulet par type de produits (en tec)

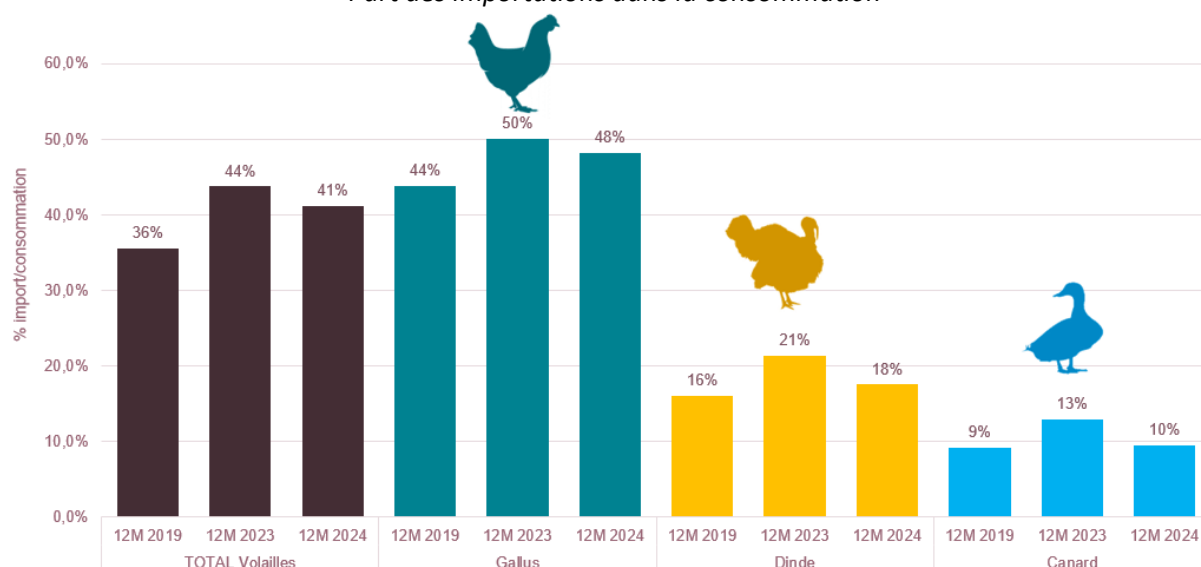


Source: ITAVI d'après douanes françaises

La production nationale reprend du terrain mais reste insuffisante pour répondre au bond de la demande

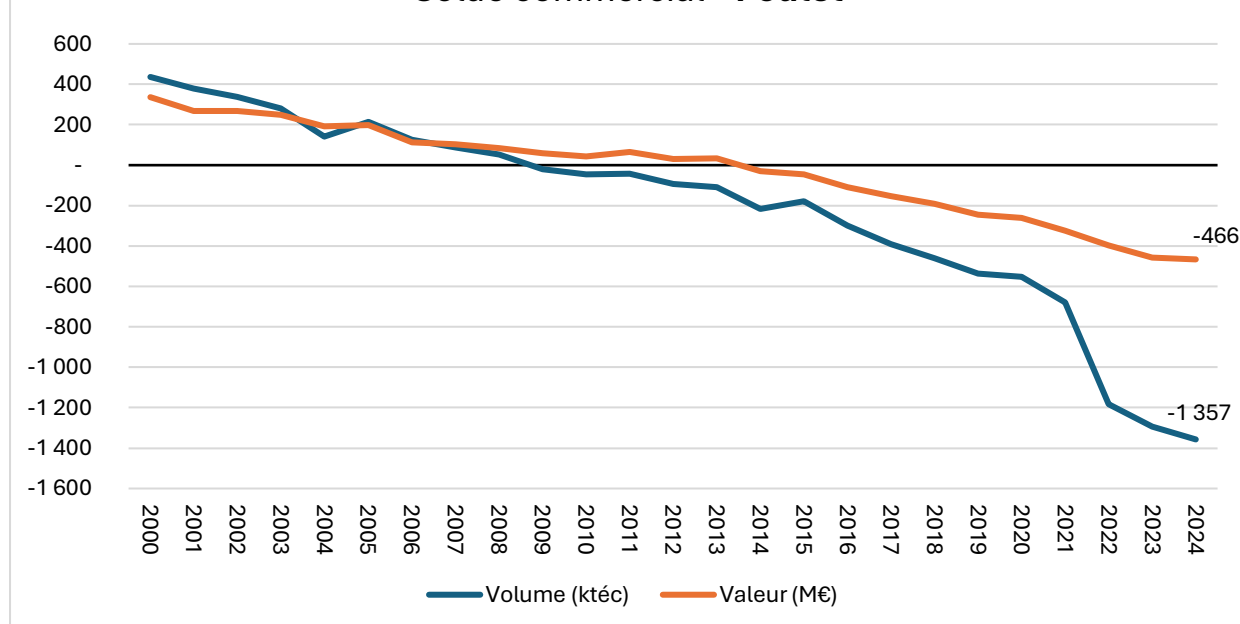
En 2024, 48,2 % des poulets consommés en France étaient encore issus de l'importation. Une proportion en léger recul par rapport aux 50 % de 2023, grâce à la reprise de la production en France à +10,3 % pour les poulets. Une progression plus forte que celle des importations. Le volume de poulets importés a en effet augmenté de **+4,4 % en 2024 vs 2023**. En 5 ans, il a cependant bondi de +36,9 %, soit environ 222 000 tonnes (équivalent carcasse – tec) supplémentaires de poulets arrivés sur le sol français.

Part des importations dans la consommation



Source: ITAVI d'après douanes françaises, Kantar World Panel pour FranceAgriMer.

Solde commercial - Poulet



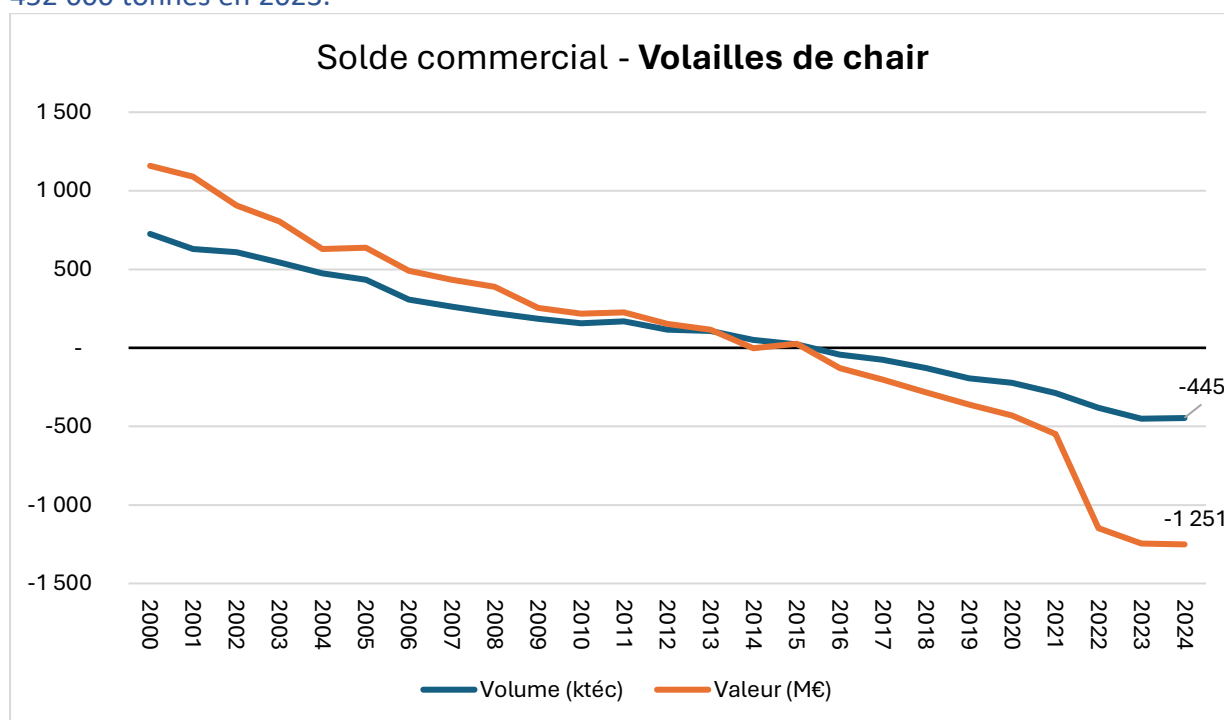
Le déficit de la balance commerciale se stabilise en volume mais se dégrade en valeur

(Source : ITAVI d'après douanes françaises)

Si les importations de volailles ont continué leur essor en France sur 2024, à +3,3 % pour l'ensemble des espèces et +4,4 % pour les poulets, le solde de la balance commerciale se stabilise en volume, en raison de la reprise des exportations.

La France a expédié +8,5 % de volailles hors de ses frontières. Sur 2024, la France a importé 4 volailles consommées sur 10, contre 44 % sur l'ensemble de l'année 2023. En 2024, son taux d'auto-provisionnement remonte à 79,2 %, contre 77,6 % en 2023.

En 2024, le solde de la balance commerciale des volailles se dégrade en valeur, à -1,251 milliards contre -1,249 milliards en 2023 et se stabilise en volume -445 500 tonnes contre -452 000 tonnes en 2023.



CONSTRUCTION DE 400 POULAILLERS EN 5 ANS : LA FILIÈRE APPELLE À UN SOUTIEN COLLECTIF DANS SA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS

La construction de 400 poulaillers : indispensable pour répondre à la hausse de la demande en France

Pour enrayer les importations de façon significative et permettre aux Français de consommer des volailles françaises, la filière vise la construction de 400 poulaillers à 5 ans, au rythme de 80 nouveaux poulaillers par an. Il est en effet urgent d'agir pour reprendre des parts de marché sur les importations et mettre un terme à leur concurrence déloyale en raison de leurs moindres contraintes réglementaires. Une ambition qui demande le soutien de tous : autorités comme citoyens. Les autorités doivent ainsi stopper la multiplication des contraintes administratives et réglementaires, alors que la filière française répond déjà à des règles parmi les plus strictes du monde et qu'elle est engagée dans de bonnes pratiques volontaires, via son Pacte Ambition et bientôt sa démarche de responsabilité sociétale. De leur côté, les consommateurs doivent également devenir acteurs de leurs choix en demandant l'origine de leurs volailles, en particulier en restauration, et en acceptant l'installation de poulaillers sur leurs territoires.



Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

Le modèle des volailles françaises soutenu par les Français

Alors qu'environ 1 poulet sur 2 est aujourd'hui importé sur le marché français, 88 % de la population s'accorde à dire que les importations de volailles constituent une **menace pour le maintien de la filière française** et des **emplois sur le territoire**.

Conscients du risque, les Français sont ainsi 93 % à estimer que le modèle de diversité des élevages de volailles françaises doit être **préservé et encouragé**.

L'IMPORTATION DE VOLAILLES : UN DANGER



Source : enquête ANVOL / CSA - 2024

ANVOL
ASSOCIATION NATIONALE
DES VOLAILLERS





Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

Lutte contre les importations : les Français en faveur

d'actions gouvernementales

Pour limiter la concurrence déloyale des volailles à bas coût venue de l'étranger, les Français se prononcent massivement pour des actions gouvernementales. Ils sont 89 % à se déclarer en faveur de la mise en place de **mesures gouvernementales** en ce sens.

LES FRANÇAIS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS

89% pour des mesures gouvernementales



Source : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL

Mercosur : il est encore temps de s'opposer à l'accord !

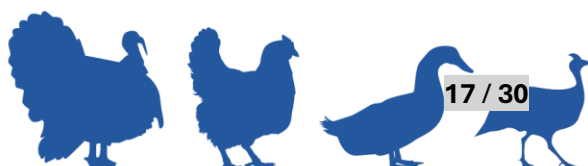
Les professionnels de la filière demandent à la France de dénoncer la conclusion arbitraire de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. La conclusion de cet accord n'a en effet pour l'heure qu'une portée politique et n'a pas force de loi sans une ratification complète. L'unanimité des États membres est requise pour la ratification des accords mixtes, qui relèvent à la fois des compétences de l'Union européenne et des États membres. La filière compte sur la détermination du Président de la République pour réaffirmer publiquement son opposition résolue à cet accord et à annoncer l'application du droit de veto de la France. La filière souligne en outre que les députés ont également demandé au Gouvernement de s'opposer fermement à la Commission européenne sur le sujet. Les 500 000 tonnes de filets de poulet brésilien qui arrivent en Europe chaque année et sans clauses miroirs sont déjà suffisantes !

Clauses miroirs : une accélération du travail indispensable

ANVOL demande que toutes les importations actuelles soient soumises aux mêmes obligations que les volailles françaises, et non à leur simple équivalence, en particulier en ce qui concerne les réglementations liées aux antibiotiques, facteur de croissance et à la déforestation. Ainsi, alors que l'Union européenne interdit l'importation de soja déforestant, elle ouvre ses frontières aux poulets brésiliens qui consomment du soja en provenance de zones déforestées. Par ailleurs, la mise en œuvre de mesures miroirs ne sera valable que si un dispositif de contrôle du respect de ces mesures sur place et aux frontières est mis en œuvre.

Ukraine : appel à la réduction des quotas d'importations

Les professionnels se félicitent que le Gouvernement ait entendu leurs difficultés face à l'arrivée massive de poulets ukrainiens en Europe. Cependant, à 192 000 tonnes de volailles annuelles, le volume de référence au-delà duquel la clause de sauvegarde se déclencherait est beaucoup trop élevé et, en 2024, le volume importé a atteint 99 % de ce seuil. C'est pourquoi, lors des prochaines négociations avec l'Union européenne, les professionnels demandent, à minima, de ne pas revenir sur ce quota et en appelle surtout à réduire ce seuil. Pour protéger



le marché de l'afflux de poulets à bas coût, ils demandent que la clause de sauvegarde revienne à un niveau identique à la période précédant le conflit avec la Russie : 90 000 tonnes. En effet, s'ils soutiennent bien entendu le peuple ukrainien dans ce contexte de guerre, la filière estime injuste que son secteur supporte une part aussi importante de la charge collective.

Origine : extension généralisée de l'obligation d'étiquetage

Si l'interprofession salue la volonté du Gouvernement de renforcer le contrôle de l'étiquetage de l'origine de la volaille, elle demande également l'élargissement de son obligation à tous les produits et tous les modes de distribution. En effet, s'il est déjà **obligatoire pour la volaille crue (fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées) vendue en magasin**, Il est indispensable que l'obligation s'étende définitivement à la restauration et à l'ensemble de produits élaborés et transformés. Des annonces dans ce sens doivent être concrétisées rapidement ».

Au-delà de cette extension, la filière demande que l'identification soit claire et précise et indique le pays d'origine de la volaille et non une zone géographique, comme « origine UE ou non UE ». Il en va de la transparence et de l'information due aux consommateurs.



Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

L'information sur l'origine attendue des Français

Parmi les consommateurs de volailles qui vont au restaurant, 74 % jugent important de **savoir clairement** si la volaille servie est bien d'origine française.

Une volonté également affichée lorsqu'ils achètent des **plats préparés** : 71 % des consommateurs jugent également important de savoir que la volaille est d'origine française.



Les consommateurs-citoyens aussi appelés à soutenir la lutte contre les importations !

Les Français favorables aux constructions de poulaillers mais pas à côté de chez eux !

79 % des Français déclarent leur **soutien aux projets de construction** annuelle de 80 nouveaux poulaillers sur 5 ans pour faire baisser les importations. Cependant, dans le même temps, 53 % des Français se disent réticents à accepter l'installation de poulaillers à proximité de leur domicile.

(Source : enquête ANVOL / CSA 2024)

LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS : LE PARADOXE DES FRANÇAIS

79%

POUR la construction
de poulaillers



53%

CONTRE leur installation
près de chez eux



Source : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLE DE FRANCE

Les professionnels appellent les consommateurs à la vigilance sur l'origine des volailles

La grande majorité des consommateurs de volailles – 86 % – jugent important pour eux d'acheter des volailles d'origine 100 % française. (Source : enquête ANVOL / CSA 2024)

L'Interprofession leur rappelle que l'identification de l'origine est d'ores et déjà obligatoire pour les volailles vendues en magasin et pour les volailles fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées proposées dans les restaurants.

ANVOL les encourage à systématiquement s'informer sur l'origine des viandes qu'ils consomment afin d'éclairer leur choix.





Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

Le logo « volaille française » bien identifié et incitatif

Le logo « Volaille Française » est **connu des Français**, qui sont 82 % à déjà l'avoir vu ou en avoir entendu parler. Ils sont également 82 % à savoir que ce logo signifie que la volaille est **née, élevée et abattue en France**. La présence du logo sur les volailles est considérée comme un élément qui peut influencer positivement l'achat pour 81 % des consommateurs de volailles.

UN LOGO ESSENTIEL :



connu par **82%** des Français



incitatif pour **81%**
des consommateurs de volailles

Sources : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL



Bon à savoir

Le logo Volaille Française affiche la couleur de la qualité

Pour reconnaître les volailles 100 % françaises, il suffit de se fier au logo «Volaille Française» figurant sur les produits. Il s'agit d'un logo officiel, qui a été créé par les professionnels avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Il garantit que tout le parcours de la volaille a bien eu lieu en France et qu'elle a bénéficié du savoir-faire reconnu des professionnels de la filière avicole française et de leur volonté de fournir les meilleures volailles possibles, dans les meilleures conditions ! Choisir une volaille porteuse du logo « Volaille Française » représente l'assurance de pouvoir choisir un produit issu d'une volaille née, élevée, nourrie, abattue, découpée et transformée en France.

Les exigences du logo « Volaille Française » dépassent même celles de la réglementation en vigueur : un vrai plus par rapport aux volailles à bas coûts importées de pays dont les critères sont bien différents des nôtres !



LANCEMENT D'UN PUISSANT PROGRAMME D'INFORMATION AUPRÈS DES CONSOMMATEURS : « LE MOIS DE LA VOLAILLE FRANÇAISE »

Mars 2025 :

lancement du mois de la « Volaille Française » !

Afin de célébrer les nombreuses qualités des volailles tricolores, l'Association de Promotion de la Volaille Française (APVF) lance dès le 1^{er} mars 2025 « le Mois de la Volaille Française », un puissant dispositif pour informer les consommateurs sur les garanties du logo « Volaille Française » : référence de qualité, de traçabilité et d'engagement. Cet événement inédit représente l'occasion de découvrir les multiples atouts des volailles françaises : diversité des espèces, accessibilité, praticité, nombreuses qualités nutritionnelles et gustatives...

Tout au long du mois de mars, la Volaille Française sera présente à la télévision, sur les plateformes de streaming vidéo, sur les réseaux sociaux, sur l'application JOW et sur les lieux de vente. La campagne sera également à découvrir dès le 22 février dans les allées du Salon International de l'Agriculture.



Un spot publicitaire inédit !



À partir du 3 mars, la campagne « le Mois de la Volaille Française » se déploie au travers d'un spot publicitaire inédit, sur les plateformes de vidéo à la demande, telles que Netflix ou Prime Video, mais également sur les réseaux sociaux comme Instagram, Facebook, TikTok et Youtube, représentant plus de 42 millions de contacts. Le spot sera animé par l'influenceur food & lifestyle @florianonair, cumulant près de 2 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux.

Ce court film de 20 secondes, réalisé en format micro-trottoir, mettra en scène le créateur de contenus à bord d'un triporteur. Il ira à la rencontre des passants pour leur faire déguster à l'aveugle des bouchées à base de volailles : poulet, dinde, pintade, canard, oie, caille, pigeon, coquelet seront tous mis en avant pour révéler leurs caractéristiques uniques.

Très dynamique, ponctué d'une succession de plans très courts, le spot met en évidence l'aspect contemporain, convivial, pratique et gourmand des volailles françaises que l'on



partage en famille ou entre amis, aussi bien en intérieur, autour d'une table traditionnelle, qu'en extérieur de façon plus décontractée.

Des recettes exclusives sur JOW et en magasin :

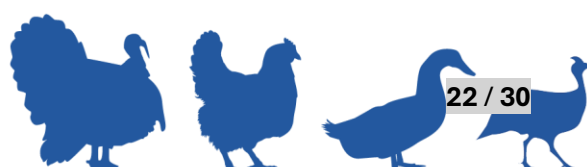
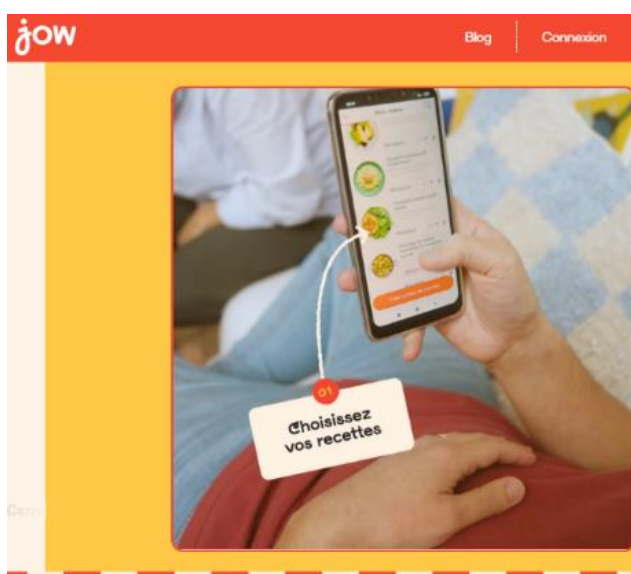
l'application de recettes aux deux millions d'utilisateurs

Le Mois de la Volaille Française tiendra le haut de l'affiche sur l'application JOW, plateforme gratuite qui permet de composer ses menus, de découvrir de nouvelles recettes et d'acheter les ingrédients utiles à leur réalisation.

Quatre recettes exclusives de « Volaille Française » seront mises en avant durant le mois de mars sur l'appli.

Créatives et faciles à reproduire, ces quatre réalisations en phase avec les usages et les tendances actuelles illustrent la richesse des possibilités culinaires qu'offre la Volaille Française. diverses espèces sont ainsi cuisinées selon différents modes de cuisson et de préparation pour inciter les Français à découvrir ou redécouvrir ces viandes aux qualités uniques.

Les recettes seront relayées sur les réseaux sociaux au travers de contenus exclusifs. Elles seront également présentées en vidéos dans les supermarchés, magasins, galeries marchandes et centres commerciaux.



Le Mois de la Volaille Française dans les allées du Salon de l'Agriculture

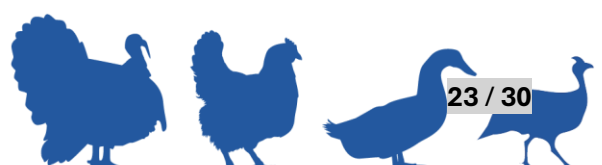
Pour être au plus près des consommateurs, « le Mois de la Volaille » s'invite également au Salon de l'Agriculture, du 22 février au 2 mars. Le créateur de contenus @florianonair circulera dans les allées à bord de son triporteur pour tester les connaissances des visiteurs sur la Volaille Française, invités à déguster les produits de la filière sur le stand 4B149.

Salon International de l'Agriculture : informations, dégustations et jeux sur un stand de 70 m²

L'animation spécifique du « Mois de la Volaille Française » complètera la présence des volailles françaises au Salon International de l'Agriculture, sur un stand partagé avec la filière française des œufs. Cet espace 70 m² (stand 4B149) permettra aux visiteurs de s'informer sur les particularités du modèle français par l'intermédiaire des professionnels présents, de panneaux ou de vidéos.

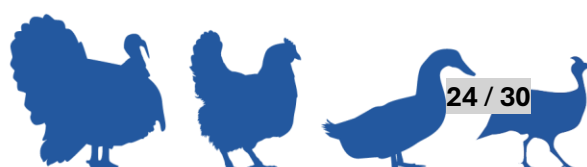
Des démonstrations culinaires permettront également aux plus gourmands de découvrir des recettes et d'y goûter. Le stand proposera en effet trois journées complètes d'animations culinaires les 23, 24 et 25 février. L'occasion de tester la diversité des volailles françaises en savourant des bouchées à la dinde, à la pintade, au poulet, au canard, au pigeon, à la caille...

Une borne de jeux permettra également aux visiteurs de participer à un quizz pour remporter des cadeaux.



[ENGAGEMENTS]

LA FILIÈRE VA PLUS LOIN DANS SES BONNES PRATIQUES RESPONSABLES : UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE EN CONSTRUCTION



BILAN 2020-2025 DU PACTE AMBITION : DE NOMBREUSES AVANCÉES MAJEURES

2020-2025 : six objectifs fixés à 5 ans en réponse aux attentes du marché

Pour valoriser son savoir-faire, répondre aux nouvelles attentes sociétales et lutter contre les importations à bas coûts, l'Interprofession a lancé en 2020 son Plan Ambition ANVOL 2025. Elle s'est en particulier fixé 6 objectifs à atteindre en 5 ans afin de répondre aux attentes des consommateurs-citoyens. Les professionnels se sont largement mobilisés et ont progressé dans de nombreux domaines, voire dépassé les objectifs qu'ils s'étaient fixés mais reste parfois freinés par un contexte qu'ils ne peuvent maîtriser.



Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

La filière volaille française : des engagements évidents

La population française connaît les nombreux engagements de la filière des volailles de chair françaises. 83 % des Français savent qu'elle est engagée pour produire des **volailles de qualité** et 82 % qu'elle est actrice de la **vitalité économique des territoires** en France. Plus de $\frac{3}{4}$ des Français (76 %) à dire que la filière est engagée dans l'**amélioration continue des bonnes pratiques** d'élevage. Ils sont également 7 sur 10 à connaître son engagement en faveur du **bien-être animal** et pour la **préservation de l'environnement**.



Objectif : Répondre à toutes les attentes de tous les circuits.

Point d'étape : les productions en Bio et Label Rouge répondent aux attentes de diversité mais l'offre en poulet du quotidien est insuffisante pour répondre à la demande. En complément des élevages standards, les volailles sont élevées en France sous diverses démarches de qualité : Label Rouge, Bio ou CCP - Certification de Conformité



Produit. La France est championne d'Europe des élevages de poulets en plein air (Label Rouge et Bio). Elle compte plus de 13 % de volailles élevées en plein air. Cependant, cette montée en gamme n'est pas suivie par les consommateurs, en proie à la baisse de leur pouvoir d'achat. Pourtant, au prix de vente au kg, les volailles Label Rouge sont aussi accessibles que les volailles standards proposées déjà découpées. Dans un contexte où les consommateurs privilégient le fait-maison, les volailles Label Rouge ont ainsi toutes les qualités pour répondre à leurs attentes.

2

Objectif : Un accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles.

objectif dépassé : 74 % des élevages équipés de systèmes d'accès à la lumière naturelle. En complément des volailles Bio et Label Rouge dont l'accès à des parcours extérieurs est fixé dans les cahiers des charges, de plus en plus de volailles standards ont également accès à la lumière naturelle. En effet, de nombreux éleveurs en charge d'élevages standards équipent volontairement leurs poulaillers de fenêtres ou de jardins d'hiver pour offrir à leurs animaux un accès à la lumière extérieure. Aujourd'hui, 74 % de la totalité des élevages offrent un accès à la lumière naturelle aux volailles, dont 56 % d'élevages standards.



3

Objectif : 100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques.

Point d'étape : près de 85 % des élevages audités sur leurs bonnes pratiques. La filière des volailles françaises a développé deux applications pour évaluer et améliorer les bonnes pratiques des élevages, l'une permet d'effectuer un audit complet (EVA) et l'autre est dédiée au bien-être animal (EBENE), en complément des contrôles déjà effectués en Label Rouge et Bio. Le nombre d'audits Ebène en élevage a été multiplié par 5 depuis 2019.

L'application EVA permet désormais de réaliser l'évaluation de la conformité des élevages au niveau 2 de la démarche HVE (Haute Valeur Environnementale). Cette certification environnementale permet aux éleveurs de s'engager dans une démarche de progrès de leurs pratiques agricoles en matière de respect de la biodiversité, de stratégie phytosanitaire, de gestion de la fertilisation et de gestion de la ressource en eau.

De son côté, l'application EBENE, qui se concentre sur le bien-être animal, a déjà été adoptée par plus de 600 éleveurs et près de 200 auditeurs externes (vétérinaires ou techniciens). La méthode repose sur des bases scientifiques solides. Elle a été construite en étroite collaboration avec des scientifiques, des professionnels de l'élevage ainsi que des ONG œuvrant pour la protection animale : Welfarm et CIWF. Les résultats de l'évaluation sont immédiats et l'éleveur se voit préconiser, si besoin, des mesures d'amélioration directement sur son smartphone.





Objectif : Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable.

Point d'étape : 95 % de l'alimentation garantie sans risque de déforestation

Pour offrir une alimentation sûre et durable aux éleveurs de volailles, les entreprises de nutrition animale participent à la plateforme DURALIM pour développer les approvisionnements en matières premières françaises (80 % aujourd'hui) et en matières importées durables. À ce jour, selon les dernières données 2021/2022 disponibles, seulement environ 5 % de la ration de l'alimentation destinée aux poulets et aux dindes est potentiellement à risque de déforestation et de conversion. En effet, le pourcentage de soja dans la ration totale d'un poulet est de 18% et l'empreinte du soja potentiellement à risque de déforestation et de conversion sur sa ration totale est de 4,5%. (Source : extrait de l'Observatoire Céréopa / Duralim sur la campagne 2021/2022)



Objectif : -60% d'utilisation d'antibiotiques en 15 ans

Objectif dépassé : -72% d'utilisation d'antibiotiques en 11 ans

Le Pacte Ambition avait fixé -60 % d'utilisation d'antibiotiques de 2010 à 2025, l'objectif est aujourd'hui largement dépassé. Selon l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), l'exposition des volailles aux antibiotiques a reculé de -72 % entre 2011 et 2022. Elle a reculé -12 % en seulement 1 an, de 2021 à 2022.



Objectif : Maintien et développement du modèle des élevages familiaux

La filière avicole française compte un total de près de **14 000 élevages de volailles** (dont 5400 en Label Rouge et près de 1 100 en bio) et **15 000 entreprises liées**. Ancrée au cœur des territoires, elle emploie 100 000 professionnels, dont environ 34 000 dans les élevages eux-mêmes. Les élevages sont majoritairement restés des élevages à capitaux familiaux et doivent rester compétitifs. Il s'agit de fermes le plus souvent engagées en polyculture ou poly-élevage, favorisant la biodiversité au sein des territoires. Les fermes françaises ont conservé une taille modeste, loin des fermes-usines ultraspecialisées de certains pays dans le monde, concentrant des millions de volailles.



Ce qu'en disent les Français

(Source : enquête ANVOL/CSA 2024)

Une connaissance du modèle traditionnel et familial de la filière française à développer

Plus d'1 consommateur de volailles sur 2 (51 %) est conscient du **modèle traditionnel et familial** développé par la filière des volailles françaises. Cette proportion est de 45 % lorsqu'il s'agit de la population française dans son ensemble.



EN ROUTE VERS 2026 : UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE POUR RENFORCER LES BONNES PRATIQUES DURABLES DE LA FILIÈRE

Une démarche volontaire pour continuer les avancées

Les objectifs relevés collectivement dans le cadre du **Pacte Ambition 2025** ouvrent désormais la voie à l'élaboration d'une démarche volontaire encore plus ambitieuse de **responsabilité sociétale** (RSO – Responsabilité Sociétale des Organisations). Cette démarche s'activera en relais du Pacte Ambition dont il sera le socle. Elle ira encore plus loin, prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux des activités économiques de la filière. Il s'agit notamment d'intégrer **l'amélioration de l'impact environnemental et climatique** de la filière.

Des objectifs prioritaires définis collectivement

Les concertations ont débuté et ce nouveau chantier devrait être achevé au **1er semestre 2026**. Toutes les parties prenantes sont consultées afin de définir un projet commun et collaboratif.

Une première étape est d'ores et déjà achevée et a permis de concerter les éleveurs, entreprises et fédérations de la filière. Elle a permis de dresser une première liste de thématiques qui pourrait être traitées dans le cadre de cette démarche.

Une deuxième phase de consultation est actuellement menée auprès des professionnels afin de sélectionner les enjeux prioritaires de la filière. Ils seront soumis aux acteurs externes pour avis. Écoles d'ingénieurs, vétérinaires, banques, associations, etc. seront ainsi consultés.

Une fois que cette étape aura abouti à la définition d'une dizaine d'enjeux prioritaires en accord avec l'ensemble des acteurs concernés, la filière va procéder au choix des indicateurs de suivi pour enregistrer les progressions vers les objectifs fixés. Ce travail mené avec le réseau de l'Interprofession sera conduit au cours de l'année 2025.



Encore plus loin que le Pacte Ambition : des pistes à l'étude

D'ores-et-déjà, les acteurs de la filière s'accordent sur leur volonté d'intégrer l'impact environnemental et climatique dans leur démarche RSO : engagement supplémentaire par rapport à leur Pacte Ambition.

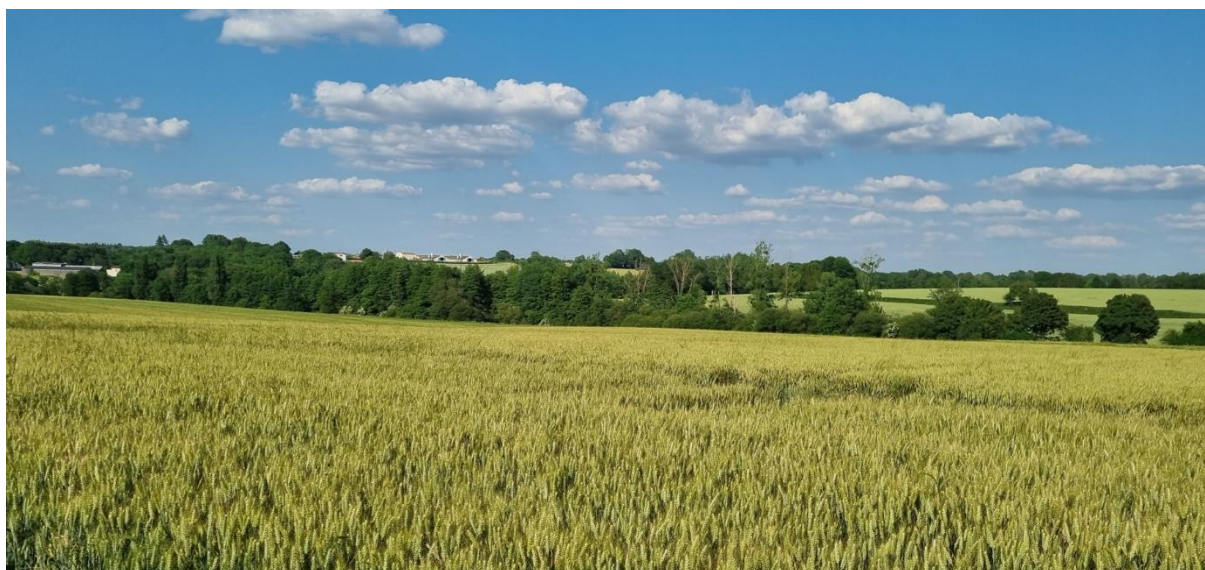
Parmi les pistes étudiées, l'Interprofession a l'ambition d'ajouter un **aspect quantitatif à la couverture de toutes les attentes** du marché. Il s'agit notamment d'être en mesure de proposer des volailles à prix accessible en quantité suffisante, pour répondre en particulier à la demande des industries agro-alimentaires et de la restauration hors domicile.

L'engagement sur l'accès à la lumière naturelle des poulaillers serait quant à lui complété d'un objectif en matière d'**enrichissement du milieu** (perchoirs, etc.).

Le déploiement des audits sur les bonnes pratiques dans les élevages serait assorti d'indicateurs portant sur les **formations au bien-être animal** dispensées aux professionnels de toute la filière.

Pour l'alimentation durable, les professionnels étudient la possibilité d'ajouter un indicateur sur l'**origine des matières premières** introduites dans les rations afin de valoriser l'approvisionnement français.

Quant à l'objectif sur le maintien des élevages familiaux, il serait notamment révisé de façon à **valoriser l'attractivité du métier et favoriser le développement des élevages, toujours à capitaux familiaux.**



À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



[@Interpro_Anvol](#)

[Interprofession ANVOL](#)

[ANVOL](#)

